



Monsieur Jean-Yves LE DRIAN
Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères
37 quai d'Orsay
75351 PARIS Cedex 07

Paris, le 16 janvier 2018

Monsieur le Ministre,

Depuis quelques mois, l'avenir de la Fondation Alliance Française s'annonce incertain. Toutefois, l'ensemble de ses salariés, que nous représentons aujourd'hui, poursuit sans relâche et avec un investissement total ses missions.

A la tête d'un réseau de 834 Alliances Françaises présentes dans 132 pays, la Fondation place au cœur de son action l'animation, le développement et la modernisation d'un mouvement unique au service de la Francophonie. 135 ans d'histoire, première école de langue française et première ONG culturelle au monde, l'Alliance Française contribue de manière substantielle au rayonnement de notre pays. Le Plan Alliance 2020, lancé en 2015 avec le soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères montre aujourd'hui ses premiers résultats grâce à une appropriation et un engagement croissant des Alliances sur le terrain.

Chacun dans notre domaine de compétence, nous restons mobilisés pour :

- Rassembler les Alliances autour des valeurs et principes qu'elles ont en partage, qui sont aussi ceux de la République, incarnés par la marque Alliance Française. Aujourd'hui valorisée et protégée dans une cinquantaine de pays, elle le sera bientôt, si des moyens alloués le permettent, dans les 132 pays où l'Alliance Française est présente ;
- Accompagner les Alliances sur le chemin de l'innovation pédagogique, en développant notamment un dispositif d'enseignement en ligne qui fait déjà ses preuves dans une dizaine de pays. Si nous sommes en mesure de poursuivre notre action, il deviendra bientôt, à l'échelle de l'ensemble du réseau, un véritable projet structurant et un outil efficace et emblématique de promotion de notre langue et du savoir-faire français en la matière ;
- Aider les Alliances à renforcer leur visibilité et mettre à leur disposition des outils marketing numériques qui permettent de mieux connaître, développer et fidéliser leurs publics et renforcer leur autonomie financière. Notre réseau, aujourd'hui autofinancé à 96% au prix de grands efforts réalisés par les équipes locales, reste encore fragile. Il nécessite, pour se pérenniser et se développer, un organe régulateur, animateur et moteur ;
- Proposer au réseau une véritable politique culturelle mutualisée au bénéfice du rayonnement de la France dans le monde ;
- Professionnaliser une équipe riche de près de 15.000 collaborateurs, généralement recrutés localement.

Ce que nous continuons de réaliser tous les jours vient compléter l'œuvre plus que centenaire de grands intellectuels et hommes d'action qui ont initié le mouvement Alliance Française. D'une modernité inouïe, issu de la société civile, il a donné lieu au développement d'un modèle international d'associations autonomes de droit local que beaucoup de pays nous envient.

.../...

La Fondation Alliance Française est depuis dix ans la garante de ce mouvement et nous pensons qu'elle doit le rester. Seule une Fondation privée, forte et autonome, reconnue d'utilité publique et soutenue par l'État, nous paraît légitime pour animer un réseau d'associations de droit local étroitement lié à la France. Ce statut lui confère en effet crédibilité et autorité auprès des Alliances et donne à l'État les garanties nécessaires à une bonne gouvernance et au maintien d'une cohérence avec les objectifs de sa politique d'influence. Les ambitions de la Fondation sont fortes, les ressources humaines et financières cependant réduites au vu des enjeux, de l'immensité du réseau et de l'étendue de ce qu'il faut accomplir.

Aujourd'hui, des voix se lèvent, laissant entendre le péril imminent qui guette la Fondation, le maintien de ses missions et l'emploi de ses salariés. Dans ce contexte précaire, nous faisons le choix de nous adresser directement à vous, Monsieur le Ministre, afin de vous faire part de notre grande préoccupation quant à l'avenir de la Fondation et du réseau qu'elle pilote. Nous souhaiterions connaître la position du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères sur l'avenir de son partenariat avec la Fondation et son réseau, les moyens envisagés pour accomplir ses missions, la place de ses salariés dans ce nouveau dispositif.

Au nom de l'ensemble des personnels de la Fondation Alliance Française, nous vous exprimons notre inquiétude extrême face à des scénarios de restructuration qui mettraient en péril nos emplois. A plusieurs reprises, l'État a affirmé son attachement à la défense de la langue française et de la Francophonie. La Fondation Alliance Française constitue un levier formidable au service de cette ambition.

Nous souhaitons enfin vous assurer, Monsieur le Ministre, de notre volonté de participer de manière constructive à la réflexion engagée par l'État sur son action culturelle extérieure. Si d'éventuelles optimisations peuvent permettre aux partenaires et opérateurs d'être plus efficaces et plus cohérents, il nous semble toutefois important qu'elles prennent en compte la singularité qui fait le succès de l'Alliance Française.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Lucas Pruet



Délégués du personnel, titulaire et suppléante,
Fondation Alliance Française

Hélène Bekker

